



CAHIER DES CHARGES

CONSULTATION – PRESTATION INTELLECTUELLE

Maître d'ouvrage : Pays Castelroussin Val de l'Indre
38 place Voltaire – 36000 Châteauroux

Contact : Elodie Joliveau-Vallée

Ligne directe : 02 34 68 04 69 - natura2000@payscastelroussin.fr

Objet de la consultation

Suivi des populations d'odonates et rhopalocères sur le site Natura 2000 Vallée de l'Indre pour la saison 2026.

Calendrier de réalisation du projet : 1^{er} avril au 31 décembre 2026.

Réponse attendue à compter du mercredi 4 mars (date de lancement de la consultation) jusqu'au mercredi 1^{er} avril 2026 inclus (minuit).

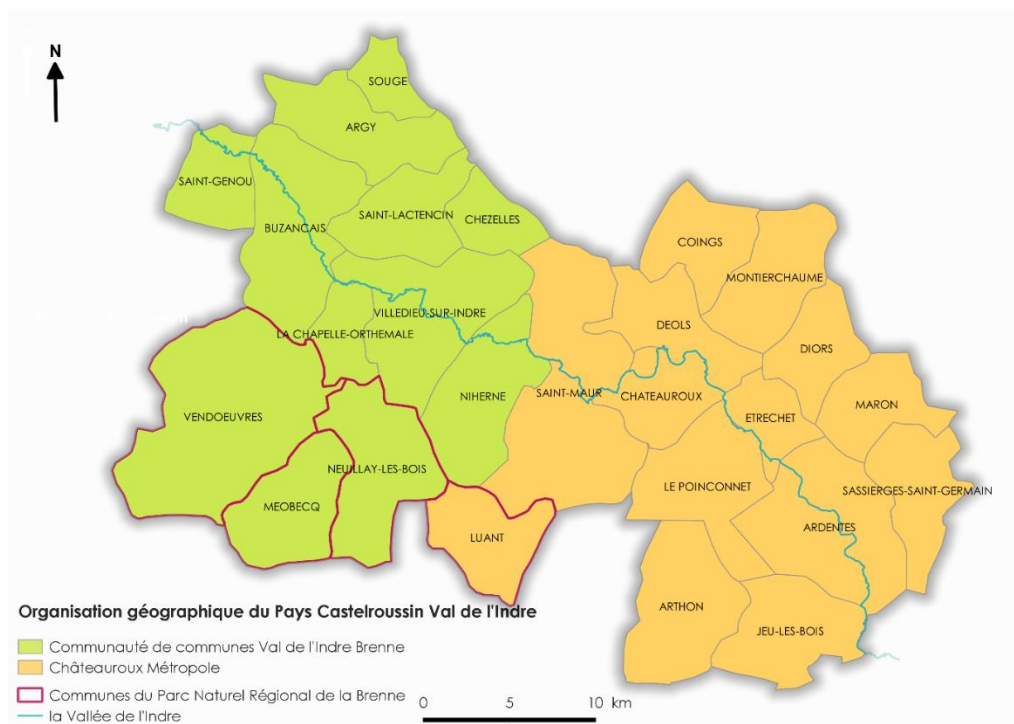


Cofinancé par
l'Union européenne

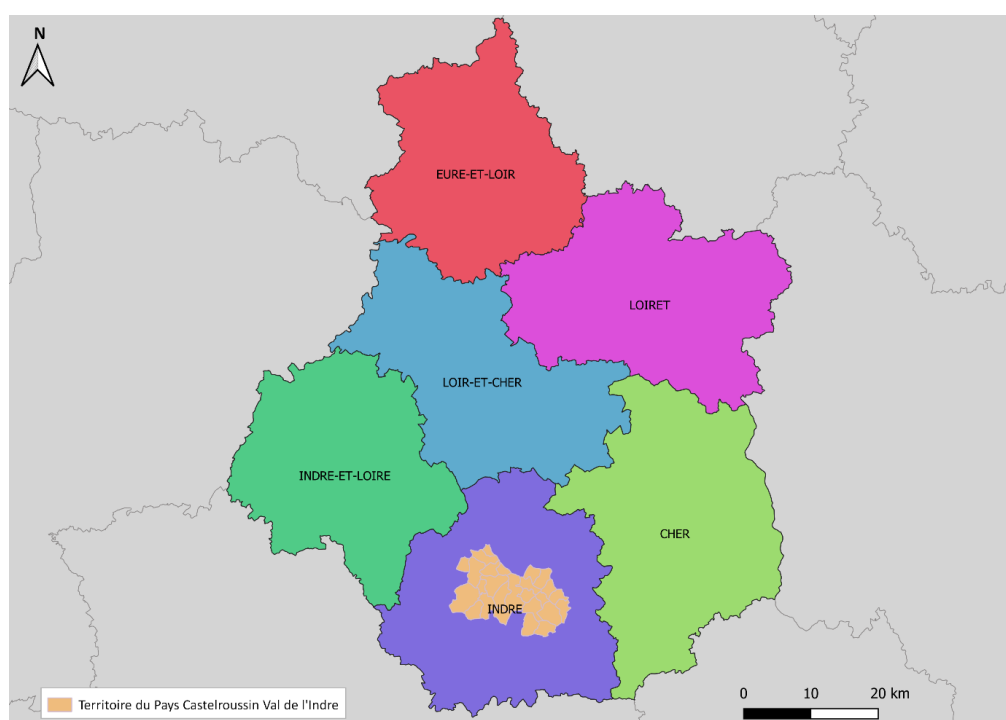


Préambule

Le Pays Castelroussin Val de l'Indre est un syndicat mixte à la carte composé de 26 communes réparties au sein de deux intercommunalités : la Communauté d'Agglomération Châteauroux Métropole, composée de 14 communes, et la Communauté de Communes Val de l'Indre Brenne, composée de 12 communes. Il a été créé en 1996.



Le territoire du Pays Castelroussin Val de l'Indre occupe une place centrale au sein du département de l'Indre, au sud de la région Centre-Val de Loire.



Ce syndicat a vocation à accompagner les collectivités adhérentes mais également d'autres acteurs dans la réalisation de leurs projets de territoire. Pour cela, le Pays mène différentes politiques et assure la gestion de programmes d'actions pour agir en faveur de l'aménagement du territoire, de l'économie, de l'attractivité, de l'environnement ou encore du tourisme.

Les programmes, actions et missions actuels du Pays

- CRST : contrat régional de solidarité territoriale.
- COT EnR : contrat de développement territorial des énergies renouvelables.
- SCOT : schéma de cohérence territorial.
- TVB : programme d'actions trame verte et bleue.
- **Natura 2000 : maîtrise d'ouvrage et animation du site Vallée de l'Indre.**
- LEADER : liaison entre actions de développement de l'économie rurale.
- PAT : projet alimentaire de territoire.
- CRTE : contrat pour la réussite de la transition écologique.
- APE : animation et planification écologique.
- CODEV : conseil de développement Castelroussin Val de l'Indre.

Les élus travaillent ainsi en collaboration pour orienter les besoins du territoire. Ils prennent les décisions en bureau syndical puis les soumettent ensuite à un comité syndical qui est l'équivalent d'un conseil communautaire.

Toutes les informations sur le fonctionnement du Pays et ses missions sont à retrouver sur le site internet www.payscastelroussin.fr et sur la page Facebook.

Contexte

Le Pays Castelroussin Val de l'Indre est maître d'ouvrage du site Natura 2000 Vallée de l'Indre depuis le 5 octobre 2018 ; date à laquelle les membres du comité de pilotage du site étaient réunis pour élire le nouveau maître d'ouvrage de ce site protégé.

Comme le prévoit la loi relative au développement des territoires ruraux, la maîtrise d'ouvrage d'un site Natura 2000 assurée par une collectivité s'effectue par mandat de trois ans. Le 7 décembre 2021, à l'issue d'une première période de trois années d'animation, le Pays Castelroussin Val de l'Indre a renouvelé sa candidature. Les membres du copil ont voté favorablement pour une nouvelle période de trois ans. Le 15 octobre 2024, ce même processus a été réalisé permettant au Pays Castelroussin Val de l'Indre de poursuivre son rôle et ses missions en tant que maître d'ouvrage et animateur du site Natura 2000 Vallée de l'Indre.

Depuis 2019, un travail de mise à jour des connaissances des espèces animales d'intérêt communautaire présentes sur le site Vallée de l'Indre est réalisé. En effet, entre la réalisation du document d'objectifs en 2007 et la reprise de l'animation par le Pays Castelroussin Val de l'Indre, aucune mise à jour des connaissances naturalistes propres à ce site n'a été réalisée.

Pour effectuer ces mises à jour et suivis, le Pays Castelroussin Val de l'Indre fait appel à des structures extérieures dotées des compétences et de l'expertise scientifique nécessaires.

Pour la saison d'inventaire 2026, les inventaires à réaliser sont :

- Inventaire des odonates, en particulier les espèces se reproduisant sur la rivière Indre, à savoir la Cordulie à corps fin, le Gomphe de Graslin, le Gomphe à pattes jaunes. Cet inventaire sera réalisé uniquement sur la partie du département de l'Indre du site Natura 2000 Vallée de l'Indre. Utilisation du protocole SOGAP.
- Inventaire des rhopalocères. Cet inventaire sera réalisé uniquement sur la partie du département de l'Indre du site Natura 2000 Vallée de l'Indre. Utilisation du protocole STERF.
- Inventaire ciblé pour l'espèce Cuivré des Marais. Cet inventaire sera réalisé uniquement sur la partie du département d'Indre-et-Loire du site Natura 2000.
- Accompagnement du maître d'ouvrage à l'utilisation du protocole ECOMETRE mis en place sur la partie du département d'Indre-et-Loire du site Natura 2000. Espèce ciblée par le protocole : l'Agrion de Mercure.

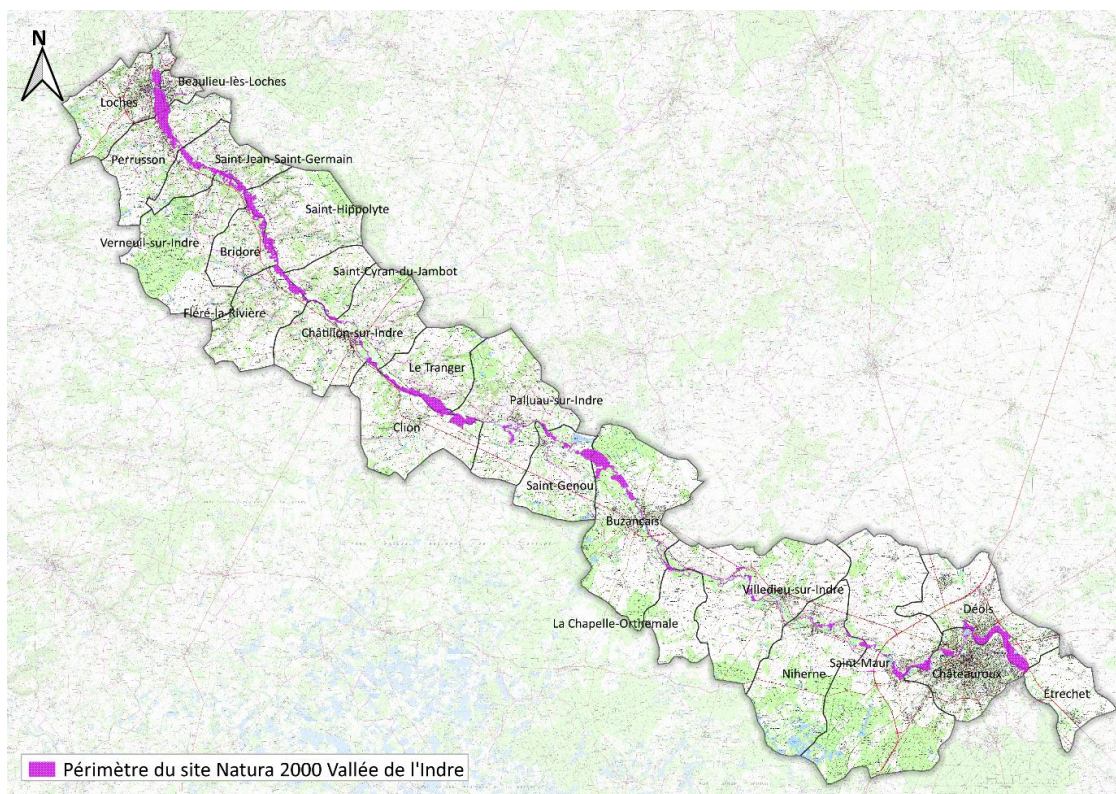
Pour réaliser et mettre en œuvre ces inventaires, le Pays Castelroussin Val de l'Indre lance ainsi une consultation auprès des structures susceptibles de pouvoir répondre à la commande détaillée dans la suite du présent document.

Le site Natura 2000 de la Vallée de l'Indre

Le site Natura 2000 Vallée de l'Indre a été inscrit sur la liste des Sites d'Importance Communautaire (SIC) en 2004 au titre de la directive européenne Habitats-Faune-Flore. Il a ensuite été classé en 2011 en Zone Spéciale de Conservation (ZSC) au titre de cette même directive. En 2016, il fait l'objet d'un nouvel arrêté pour une modification de son périmètre. Ce dernier intègre désormais l'intégralité du lit mineur de l'Indre sur les communes concernées.

Ce site s'étend sur deux départements : l'Indre et l'Indre-et-Loire. Il traverse 22 communes : 15 se situent dans le département de l'Indre et 7 dans département de l'Indre-et-Loire. Sa superficie est de 2147 hectares (68 % pour la partie Indre et 32 % pour la partie Indre-et-Loire) pour un linéaire d'environ 80 kilomètres.

L'ensemble du lit mineur de l'Indre est protégé par ce classement depuis la commune d'Etrechet (département de l'Indre) jusqu'à la commune de Loches (département de l'Indre-et-Loire). Le périmètre se compose également de plusieurs parties du lit majeur de l'Indre représentées à 60 % de sa surface par des prairies naturelles de fauche et de pâture. Les eaux douces, marais, landes, pelouses sèches représentent les autres habitats de la Vallée. Sur les coteaux calcaires, plusieurs cavités à chauves-souris sont également protégées par ce périmètre. Ces habitats abritent un cortège d'espèces animales riche et varié : amphibiens, oiseaux, poissons, invertébrés, mammifères et reptiles. Le site Natura 2000 recense 12 habitats d'intérêt communautaire ainsi que 25 espèces relevant des annexes II et/ IV de la directive Habitats.



Pour plus d'informations sur les espèces et habitats du site : <https://www.payscastelroussin.fr/actions/natura-2000-vall%C3%A9e-de-l-indre.html>

Objectifs de la mission

Pour la partie du département Indre du site Natura 2000

- Poursuivre le déploiement du protocole SOGAP (Suivi des Odonates Gomphidés et Anisoptères Prioritaires).
 - Surveiller les tendances des populations d'odonates.
 - Evaluer l'état de conservation des espèces ciblées, en particulier la Cordulie à corps fin et le Gomphe de Graslin ; deux espèces d'intérêt communautaire présentes sur le site.
 - Caractériser les habitats d'émergence de ces espèces.
- Expérimenter la mise en place du protocole STERF pour l'amélioration de la connaissance des populations de rhopalocère.

Pour la partie du département Indre-et-Loire du site Natura 2000 :

- Mettre à jour les connaissances pour l'espèce Cuivré des Marais.
- Accompagner le maître d'ouvrage pour la poursuite du protocole ECOMETRE ciblant l'Agrion de Mercure.

Missions confiées et attendues de la part du ou des prestataires retenu(s)

Application du protocole SOGAP pour les espèces cibles du site : Cordulie à corps fin et Gomphe de Graslin.

Application du protocole STERF pour les populations de Rhopalocères.

Accompagnement à la poursuite du protocole ECOMETRE pour l'espèce Agrion de Mercure.

Mise à jour des données concernant le Cuivré des Marais. Utilisation des données historiques. Repérage des sites propices à sa présence (prairies permanentes, prairies engagées en MAEC, anciennes prairies en cours de fermeture ou plantées en peuplier). Prospection terrain pour vérifier sa présence en lien avec la phénologie de l'espèce.

Analyse, détermination, cartographie et rédaction du rapport technique.

Participation au comité de pilotage annuel du site pour présenter, synthétiquement, les résultats obtenus et proposer des perspectives.

Livrables

- Méthodologie du protocole retenu
- Données recensées sous format SIG et Excel
- Rapport technique

D'autres livrables pourront être proposés ou modifiés sur proposition du ou des prestataires et en lien avec le maître d'ouvrage.

Conditions de réalisation de la mission

Pour financer ce travail, le Pays Castelroussin Val de l'Indre sollicite des aides auprès de la Région Centre-Val de Loire, nouvelle autorité de gestion des sites terrestres Natura 2000 ainsi qu'après des fonds européens FEADER. Ce type d'actions est financé à hauteur de 100 % dans la limite des capacités financières de la Région Centre Val de Loire.

Le Pays dispose d'une enveloppe maximum de **20 000 euros TTC** pour la réalisation de ce projet confié à un ou plusieurs prestataires. Cette enveloppe pourra être amenée à diminuer selon l'évolution du contexte budgétaire national actuel.

Il est attendu un travail en étroite coordination avec le Pays Castelroussin Val de l'Indre et son animatrice Natura 2000.

Parution et publicité

Ce projet bénéficiant de différents financements, le ou les prestataires retenu(s) s'engagent à mentionner la participation financière de l'Europe au titre du fonds FEADER et celle de la région Centre-Val de Loire en tant qu'autorité de gestion des sites Natura 2000 terrestres.

Les logos devront systématiquement être apposés sur tous les documents papiers et numériques rendus publics.

Les logos de l'Europe et de la Région Centre-Val de Loire sont téléchargeables sur le site internet du Pays Castelroussin Val de l'Indre dans l'onglet publication – logos et charte graphique.

Documents et données disponibles et mis à disposition

- Document d'objectifs du site Natura 2000 Vallée de l'Indre ;
- Données SIG habitats et faune du site Natura 2000 ;
- Données SIG engagements MAEC ;
- Données trame verte et bleue ;
- Données collectées lors des inventaires menés précédemment et rapports techniques.